

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LOW**

PROCÈS-VERBAL d'une réunion ordinaire du Conseil de la municipalité de Low, tenue le lundi 12 septembre 2016 à 19.00 à la salle Héritage, 4A chemin d'Amour, Low (Québec) J0X 2C0 et présidé par le maire, M. Morris O'Connor.

Aussi présents: Les conseillères Michèle Logue-Wakeling, Amanda St. Jean Joanne Mayer, et Lynn Visentin et conseiller Christopher Brownrigg

Étant également présent la Directrice générale Franceska Gnarowski

Étant absent: le conseiller Charles Kealey

1) OUVERTURE

Notant le quorum, la réunion a été officiellement déclarée ouverte par Son Honneur le maire, M. Morris O'Connor.

2) PÉRIODE DE QUESTIONS

3) AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION

Aucun

4) PROCÈS-VERBAL

144-09-2016

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er août, 2016 soit adopté tel que présenté.

PROPOSÉ PAR la conseillère Amanda St.Jean
APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling
ADOPTÉ

4A) PROCÈS-VERBAL

145-09-2016

IL EST RÉSOLU QUE les procès-verbaux de la séance spéciale du 6 juin, 2016 soit adopté avec modification tel que demandé par la conseillère Joanne Mayer.

PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling
APPUYÉ PAR la conseillère Joanne Mayer
ADOPTÉ

5) ORDRE DU JOUR

146-09-2016

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et qu'il reste ouvert.

PROPOSÉ PAR la conseillère Amanda St.Jean
APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling
ADOPTÉ

6) FACTURES À PAYER

147-09-2016

IL EST RÉSOLU QUE # 09-2016 liste des déboursés pour la période allant du 31 juillet 2016 au 11 septembre, 2016 un montant total de 351 831,49 \$;

QUE le salaire net versé pour la période allant du 1er août 2016 au 31 août 2016 totalisant un montant de 61 180,67 \$ est accepté;

QUE le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à effectuer des allocations budgétaires nécessaires à cet effet.

PROPOSÉ PAR la conseillère Lynn Visentin
APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling
ADOPTÉE

CERTIFICAT

Je soussigné directeur général / secrétaire-trésorier, certifie par la présente que les fonds sont disponibles pour les dépenses mentionnées dans la résolution # 147-09-2016, tel que prévu par le Conseil de la municipalité de Low.

Franceska Gnarowski

Directeur général / secrétaire-trésorier

7) RAPPORT DU MAIRE

Un rapport de ses activités pour le mois d'août est présenté par le maire.

7.1 ADMINISTRATION

(7.1.1) AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par la conseillère Michèle Logue-Wakeling qu'un amendement au règlement municipal 04-2014 sur le Code d'éthique et de déontologie pour les fonctionnaires élus est envisagée afin de se conformer aux modifications apportées aux lois politiques de financement apporté par le projet de loi 83, qui a été adoptée à l'Assemblée nationale juin ici 2016.

(7.1.2) DEMANDE DE SUPER CLSC / CLINIQUE

CONSIDÉRANT QU' une réunion a eu lieu le 1er juin 2016, incluant M. Benoit Gauthier, adjoint au directeur général de CISSSO, les maires de Low, Kazabazua, Denholm et Lac Sté-Marie, les représentants de l'Action Santé Outaouais, ainsi que la Fondation de santé des Collines, les utilisateurs du CLSC et des fonctionnaires;

CONSIDÉRANT QUE les effets de la restructuration du CLSC ont un impact négatif sur la qualité des services offerts;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Low est idéalement située pour desservir les communautés avoisinantes;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas d'autres services liés à la santé disponible à proximité de la population, c'est-à-dire les utilisateurs réels;

CONSIDÉRANT QUE la réduction des services au CLSC oblige les clients à parcourir jusqu'à 40 kilomètres pour les services liés à la santé;

148-09-2016

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil repousse la présente résolution à une réunion du conseil subséquente.

PROPOSÉ PAR le conseiller Christopher Brownrigg

APPUYÉ PAR la conseillère Joanne Mayer

OPPOSÉ PAR les conseillères Lynn Visentin et Amanda St.Jean

ADOPTÉE

7.2 VOIRIE

(7.2.1) RAPPORT

Un rapport est présenté par la conseillère Amanda St. Jean en absence de Charles Kealey, président du Comité de la voirie.

(7.2.2) CONTRAT DE DÉNEIGEMENT

CONSIDÉRANT QUE le contrat pour le déneigement pour le secteur "2" à la limite ouest de la municipalité est expirée depuis juin 2016.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut afficher son appel d'offres sur le site SEO à partir du 13 septembre au 27 septembre, 2016, pour contracter de nouveaux services de déneigement;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau contrat sera pour 3 ans à compter de l'hiver 2016 avec une option de renouvellement pour 2 ans en 2019 jusqu'en 2021;

CONSIDÉRANT QUE la zone à couvrir par le nouvel entrepreneur est le même que les années précédentes avec quelques ajustements pour inclure le nouveau chemin de la Rive;

149-09-2016

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil approuve l'affichage du nouvel appel d'offres sur le site SEAO pendant les dates mentionnées.

PROPOSÉ PAR la conseillère Amanda St.Jean
APPUYÉ PAR le conseiller Christopher Brownrigg
ADOPTÉE

(7.2.3) SUBVENTION POUR L'ENTRETIEN ROUTIER

CONSIDÉRANT QUE la demande de membres de l'Assemblée nationale de Gatineau, Stéphanie Vallée, pour une subvention de l'«Aide à l'Amélioration du réseau routier programme municipal» a été acceptée;

CONSIDÉRANT QUE la demande était pour le travail à faire sur le chemin Kallala;

CONSIDÉRANT QUE le montant de la subvention est 32435 \$;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est heureux de recevoir cet appui;

150-09-2016

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil reconnaisse la subvention et accepte que le travail doit être achevé le 10 février 2017 et que tous les documents associés et nécessaires doivent être soumise avant cette date afin de recevoir la subvention.

PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling
APPUYÉ PAR le conseiller Christopher Brownrigg
ADOPTÉE

(7.3) SÉCURITÉ PUBLIQUE

(7.3.1) RAPPORT

Un rapport est présenté par le Président du Comité de la Sécurité publique, la conseillère Amanda St.Jean

(7.3.2) VENTE DE CITERNE

CONSIDÉRANT QUE la résolution # 121-07-2016 a clairement indiqué l'intention du conseil de vendre le camion-citerne 1979;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres a été publié du 17 août jusqu'au 31 août, 2016 et affiché sur tous les panneaux d'affichage municipaux;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été reçues: une pour 1000 \$ et une autre pour \$ 1300;

151-09-2016

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU QUE la citerne est vendue à Mark McLaughlin, pour 1 300 \$;

QUE Roch Courville et/ou Franceska Gnarowski, soient autorisés à signer tous les documents relatifs à la vente du camion-citerne pour et au nom de la municipalité.

PROPOSÉ PAR la conseillère Lynn Visentin
APPUYÉ PAR la conseillère Amanda St.Jean
ADOPTÉ

(7.4) ENVIRONNEMENT

(7.4.1) RAPPORT

Un rapport est présenté par le conseiller Christopher Brownrigg, Président du Comité de l'environnement.

(7.4.2) CAMION DÉCHETS ACHAT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Denholm a publié un appel d'offres sur le site SEAO pour un achat en commun avec la municipalité de Low d'un camion à ordures à être utilisés pour les déchets et le recyclage dans les deux municipalités;

CONSIDÉRANT QU'une seule soumission a été reçue du Camion Freightliner Mont-Laurier Inc. au montant de 245 371,91 \$ plus taxes;

CONSIDÉRANT QUE la soumission est conforme avec les détails de l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE les dirigeants des deux municipalités sont d'accord sur une option de financement afin d'alléger les coûts pour les contribuables;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres pour un service de financement au montant de 257 609,83 \$ (montant de camion plus 50% de la taxe de vente du Québec) a été remporté par SPAR Leasing;

CONSIDÉRANT QUE le coût du financement pour le camion à ordures sur une base mensuelle est de 4 408,52 \$ plus les taxes sur une période de 60 mois (3,10% d'intérêt);

152-09-2016

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise l'acquisition du camion proposé (modèle Freightliner 114SD 25 verges) pour le prix de 245 371,91 plus les taxes applicables de Camion Freightliner Mont-Laurier inc.;

QUE le conseil accepte le crédit-bail proposé par SPAR crédit-bail au montant de 4 408,52 \$ plus taxes et que la municipalité assume 50% du coût mensuel tandis que l'autre moitié sera assumée par Denholm;

QUE le conseil autorise la participation des Conseillers Christopher Brownrigg et Lynn Visentin, ainsi que l'inspecteur, Roch Courville et/ou la DG, Franceska Gnarowski sur le Comité intermunicipal;

PROPOSÉ PAR le conseiller Christopher Brownrigg
APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling
ADOPTÉ

(7.5) URBANISATION

(7.5.1) RAPPORT

Un rapport est présenté par la conseillère Joanne Mayer, Présidente du Comité de l'urbanisation

(7.6) LOISIRS ET CULTURE

(7.6.1) RAPPORT

Un rapport est présenté par la conseillère Lynn Visentin, présidente du Comité des loisirs.

(7.6.2) SUBVENTION

CONSIDÉRANT QUE l'Association culturelle de Low organise des activités pour les Journées de la culture qui auront lieu le 2 octobre dans la Salle Héritage;

CONSIDÉRANT QU'ils seront en vedette les producteurs et les musiciens locaux et que l'entrée sera gratuite pour tous et toutes;

CONSIDÉRANT QUE la MRCVG ne fournit aucune aide financière en 2016 comme ils l'ont fait dans les années précédentes;

CONSIDÉRANT QUE le conseil croit que l'événement est un moyen efficace pour mettre en valeur les producteurs locaux et le talent;

153-09-2016

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise une subvention de 1 000\$ pour appuyer l'événement connu sous le nom de plein feu sur Low ainsi que pour appuyer les activités de l'Association culturelle de Low.

PROPOSÉ PAR la conseillère Lynn Visentin
APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling
ADOPTÉ

(7.7) VARIA

(7.7.1) EMPLOI QUÉBEC – ARÉNA

#154-09-2016

IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise une application à Emploi Québec pour l'aréna à titre de parrain de l'application et que la municipalité soit remboursée la différence entre ce le taux horaire et la contribution d'Emploi Québec.

QUE la directrice générale soit autorisé à signé tous documents relatifs à cette demande ainsi que pour la réclamation en ligne de subvention tel que requis par Emploi Québec.

PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

APPUYÉ PAR la conseillère Lynn Visentin

ADOPTÉ

(7.7.2) MODIFICATION DE RÉOLUTION # 102-06-2016

155-09-2016

IL EST RÉSOLU QUE la résolution # 102-06-2016 concernant l'achat de services en ressources humaines de Séguin Daoust soit modifiée afin de souligner que le Conseil a été informé qu'il y avait la possibilité d'une subvention d'Emploi Québec totalisant 50% du montant total des services proposés.

PROPOSÉE PAR: Conseillère Joanne Mayer

APPUYÉ PAR: Conseillère Lynn Visentin

ADOPTÉE

(7.7.3) MODIFICATION DE RÉOLUTION # 104-06-2016

156-09-2016

IL EST RÉSOLU QUE la résolution # 104-06-2016 concernant une correction du taux horaire ainsi que le nombre d'heures travaillées pour le préposé à l'entretien soient modifiés afin de confirmer que le nombre d'heures de travail est de 40 heures à partir du moment où la résolution est adoptée, c'est-à-dire à partir du 6 juin 2016.

PROPOSÉE PAR: Conseillère Joanne Mayer

APPUYÉ PAR: Conseillère Michèle Logue-Wakeling

ADOPTÉE

(7.7.4) MODIFICATION DE RÉOLUTION # 116-07-2016

157-09-2016

IL EST RÉSOLU QUE la résolution # 116-07-2016 concernant un projet de loi pour encadrer les chiens dangereux. Il est à noter que la conseillère Joanne Mayer est contre la résolution vu qu'elle supporte l'encadrement des chiens dangereux, mais pas la destruction des chiens dangereux, ce qui avait été entendu lors des discussions entre les membres du conseil et la DG.

PROPOSÉE PAR: Conseillère Joanne Mayer

APPUYÉ PAR: Conseillère Lynn Visentin

ADOPTÉE

(8) LEVÉE

158-09-2016

IL EST RÉSOLU QUE la réunion se termine à 21h

PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

APPUYÉ PAR la conseillère Lynn Visentin

ADOPTÉ

Morris O'Connor
Maire

Franceska Gnarowski
Directrice générale/secrétaire-trésorière

« Je, Morris O'Connor, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec »